Cinquante quatrième année. - N° 140 A Mercredi 22 juillet 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 577

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

315 535 906 RCS Lille-Métropole.
OSLO.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 1779740 EUR.
Adresse : 71, rue de la Cousinerie, 59650 Villeneuve-d Ascq.
Précédent propriétaire : 315 535 906 RCS Lille-Métropole. **OSLO.** 347 624 751 RCS Evry. **ILLICO S.A.R.L.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE OSLO Société par actions simplifiée au capital de 1.779.740 euros Siège social : 71 Rue de la Cousinerie 59650 VILLENEUVE D'ASCQ 315.535.906 RCS LILLE METROPOLE (société absorbante) ET ILLICO S.A.R.L. Société à responsabilité limitée au capital de 112.360 euros Siège social : 15 Rue du Général Leclerc 91440 BURES-SUR-YVETTE 347.624.751 RCS EVRY (société absorbée) AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VILLENEUVE D'ASCQ du 29 Juin 2020, la société OSLO et la société ILLICO S.A.R.L. ont signé un projet de fusion aux termes duquel la société ILLICO S.A. R.L. transmettrait, à titre de fusion, à la société OSLO l'ensemble de son patrimoine. Sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, la société ILLICO S.A.R.L. ferait apport à la société OSLO de la totalité de son actif, soit 211.114,94€, à charge de la totalité de son passif, soit 6.309,08€. L'actif net transmis s'élèverait à 204.805,86 €. L'opération de fusion prendrait effet comptablement et fiscalement au 1er Janvier 2020, les opérations réalisées par la société ILLICO S.A.R.L. depuis cette date devant être considérées comme ayant été accomplies au nom et pour le compte de la société OSLO. Conformément à la réglementation comptable, les valeurs d'apport retenues dans le cadre de la fusion sont les valeurs nettes comptables. La société OSLO détenant la totalité des 2.120 parts sociales composant le capital social de la société ILLICO S.A.R.L., il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La différence entre, d'une part, la valeur de l'actif net transmis, soit 204.805,86€ et, d'autre part, la valeur nette comptable des parts sociales ILLICO S.A.R.L., soit 209.805€, constituerait un mali de fusion qui ressortirait à 4.999,14€. La société ILLICO S.A.R.L. sera dissoute de plein droit, sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 Août 2020. Les créanciers des sociétés absorbante et absorbée dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de

Commerce de LILLE METROPOLE le 30 Juin 2020 et enregistré par le Greffier le 30 Juin 2020 pour la société absorbante et au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY le 30 Juin 2020 et enregistré par le Greffier le ler Juillet 2020 pour la société absorbée..

